

DELIBERATION DU 30 NOVEMBRE 2018

L'an Deux Mille Dix-Huit le 30 novembre à 11 heures 30,
le Conseil Municipal de la Commune des PORTES-EN-RE
dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Salle des Mariages de la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Michel AUCLAIR, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice :... 13

Nombre de Présents :.....09

Nombre de Votants :.....11

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 novembre 2018

PRESENTS : Mrs Michel AUCLAIR, Michel OGER, Mme Elisabeth BIDARD, M. Alain BRIAND, Mme Valérie CHARPENTIER, M. Jean-Luc CHENE, Mmes Annie DENIEL, Denise MARTIN, M. Youri MOSIO.

ABSENTS / EXCUSES : M. Xavier de BOISSARD et Mme Colette NICOLAS qui ont respectivement donné procuration à M. Alain BRIAND et M. Michel OGER.

Mmes Elisabeth REGRENY, Marie-Françoise PENAUD, excusées.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Elisabeth BIDARD.

Informations

Sans objet.

Finances

I - Acquisition de la propriété sise 4 rue des Châtaigniers

Monsieur le Maire rappelle les délibérations prises les 18/05/2018 et 15/06/2018 déterminant les conditions d'achat de la propriété cadastrée section AV n°86 pour un contenant de 325 m², sise 4 rue des Châtaigniers, appartenant aux Consorts BARDONE.

Il rappelle également que ces derniers ont fait connaître leur accord sur les conditions d'achat de cette propriété bâtie, formulées par la Commune à savoir, 300 000 € frais d'agence inclus.

Cependant et malgré cet accord, il convient aujourd'hui à la demande des notaires en charge de l'établissement de l'acte de vente et au vu des documents en leur possession, de déterminer avec précision le détail financier de cette transaction.

Ce qui revient à considérer ainsi la répartition du coût global de cette transaction à la somme de 300 000 € frais d'agence inclus, tel que précisé par l'agence Sextant France mandataire, soit :

- 281 690.00 € prix net vendeur ;
- 18 310.00 € frais d'agence.

Le Conseil Municipal, après avoir écouté son rapporteur et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** ce qui précède ;
- **Confirme** sa volonté d'acquérir au nom de la Commune, la propriété cadastrée section AV n°86 d'une contenance de 325 m², sise 4 rue des Châtaigniers, appartenant aux Consorts BARDONE ;
- **Confirme** que le prix d'achat par la Commune de ce bien immobilier est fixé à la somme de 281 690.00 €, frais d'agence en sus d'un montant de 18 310.00 € à la charge de la commune ;
- **Charge** l'étude notariale BODIN-BATIGNY, sise à ARS-EN-RE, de la rédaction de l'acte authentique ;
- **Dit** que les crédits nécessaires sont portés au budget global 2018 de la Commune ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'acte authentique d'acquisition dudit bien, ainsi que tout document s'y rapportant.

Suite de la délibération du 30 novembre 2018

Questions diverses

Sans objet.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 11h50.

Le Secrétaire de Séance,

Le Maire,

Les Conseillers Municipaux,